

## CATÉGORIES SOCIALES

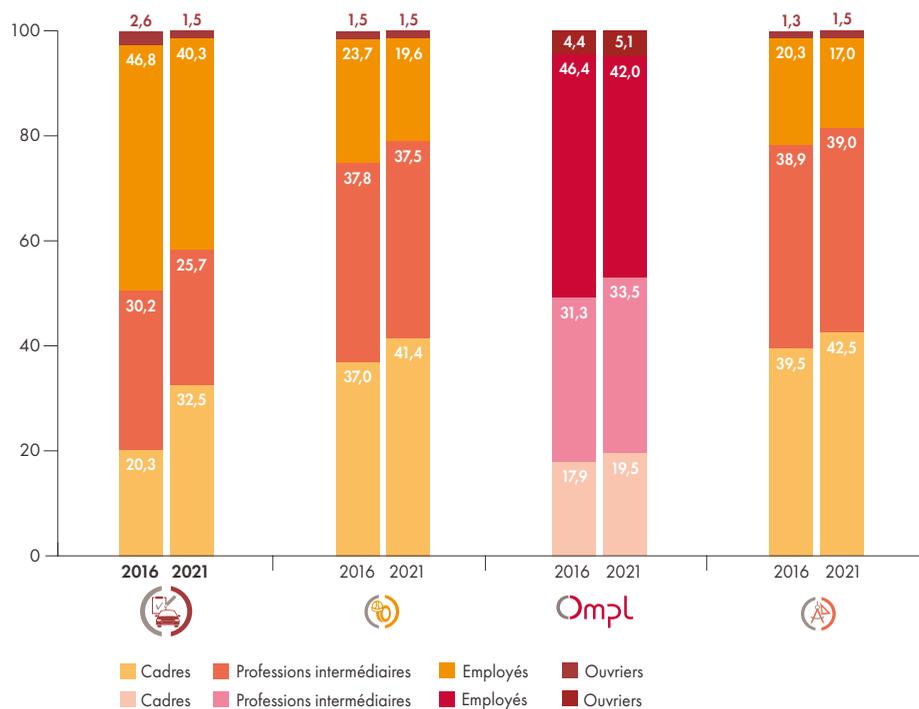
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- La catégorie des employés rassemble la plus grande part des salariés de la branche (40,3 %). Avec un écart de + 7,8 points, elle est nettement plus représentée que les cadres qui forment la deuxième catégorie la plus importante (32,5 %). Par rapport à 2016, la part des cadres a varié de +12,2 points. En revanche, la part des professions intermédiaires (- 4,5 points), des employés (- 6,5 points) et des ouvriers (- 1,1 point) s'est repliée.
- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont relativement différents de ceux de la branche:
  - progression de la part des cadres (+ 4,4 points);
  - stagnation pour les professions intermédiaires(- 0,3 point) et les ouvriers (0 point);
  - tendance à la baisse pour les employés (- 4,1 points).

### Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



**Catégorie sociale:** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches professionnelles des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets ou entreprises  
d'expertises en automobile

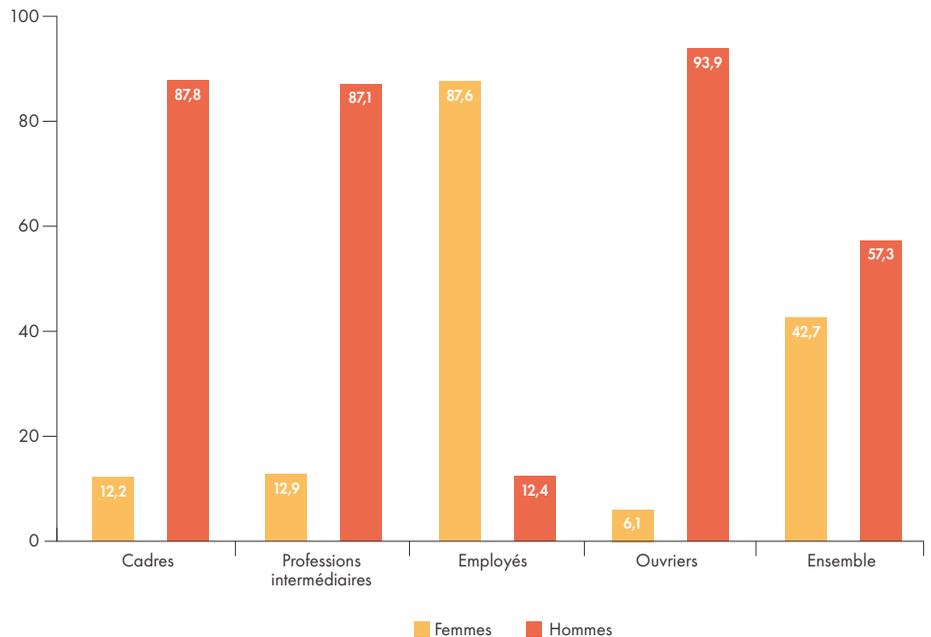


## FORTE FÉMINISATION DES EMPLOYÉS

Au regard de la proportion de femmes, les catégories sociales sont très inégalement féminisées.

- En effet, le taux de féminisation est maximal chez les employés (87,6 %) et il excède de 44,9 points celui de la branche dans son ensemble (42,7 %), alors qu'il est minimal pour les ouvriers (6,1 %).
- En retour, les hommes sont surreprésentés parmi les cadres (87,8 %), les professions intermédiaires (87,1 %) et les ouvriers (93,9 %) alors qu'ils ne représentent que 57,3 % de l'ensemble des effectifs.

## Répartition des genres par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DSN, 2021.

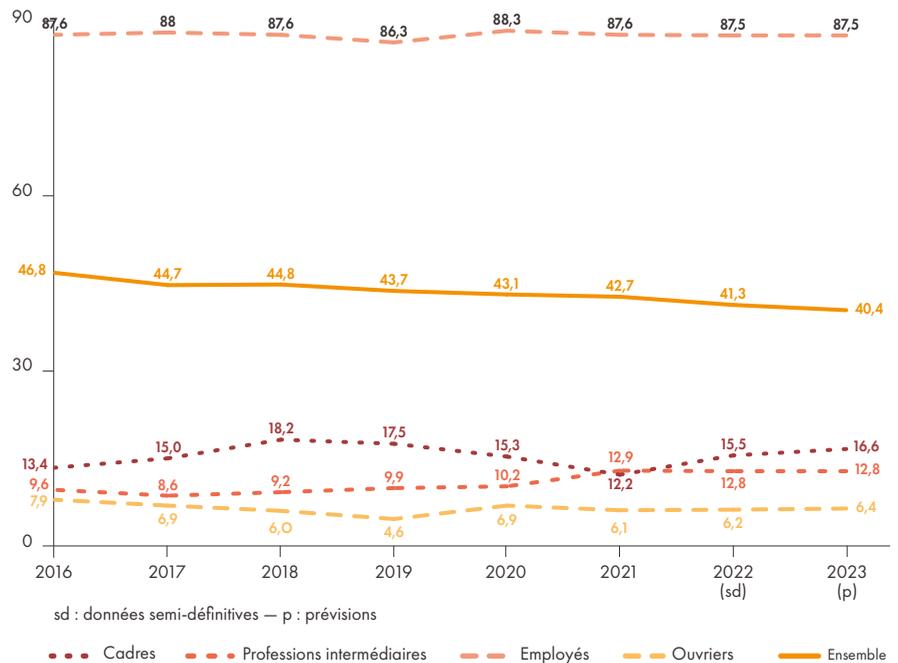


## REPLI MARQUÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Si, par rapport à 2016 le taux de féminisation de la branche tend à reculer (- 6,4 points selon les prévisions pour 2023), l'évolution au sein des différentes catégories sociales présente quelques nuances :

- les cadres (+ 3,2 points) et les professions intermédiaires (+ 3,2 points) sont caractérisés par les évolutions les plus remarquables. Selon les estimations, leurs taux de féminisation respectifs devraient atteindre 16,6 % et 87,5 % en 2023 ;
- en revanche, les deux autres catégories connaissent des évolutions plus limitées sur la période : - 0,1 point pour les employés et - 1,5 point pour les ouvriers.

## Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



sd : données semi-définitives - p : prévisions

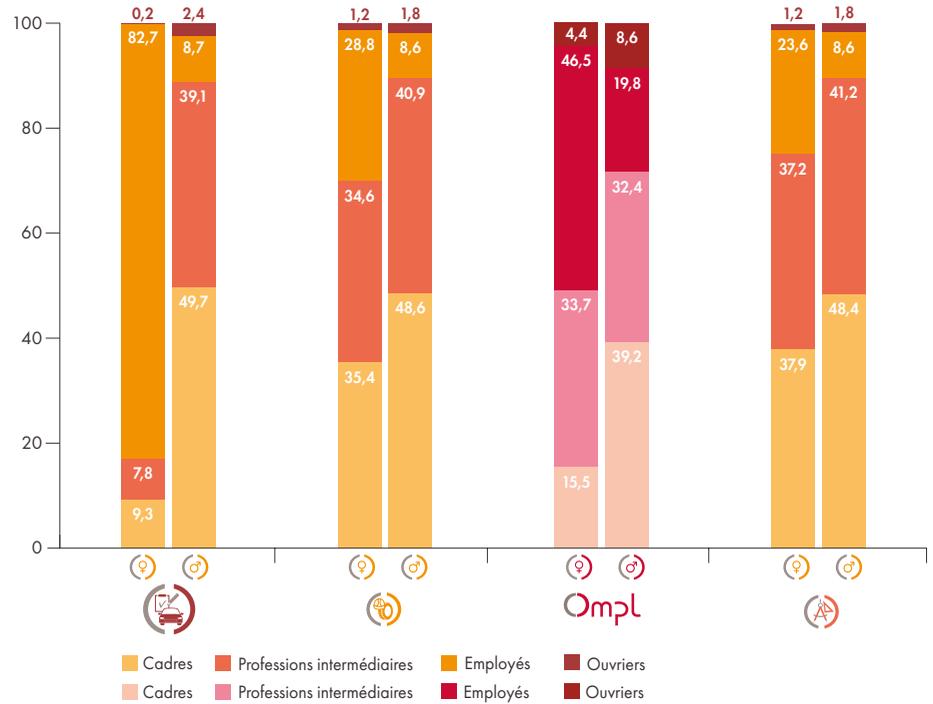
Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021, estimations.



### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

- Au niveau de la branche, par rapport à la répartition observée pour leurs homologues masculins, la part des employés est beaucoup plus importante chez les femmes. Elle atteint 82,7 % contre 8,7 % pour les hommes, soit un différentiel de + 74 points pour les femmes. Avec un écart de + 40,4 points en faveur des hommes, les cadres constituent la seconde catégorie sociale la moins équilibrée entre les genres.
- Au niveau du secteur, la fréquence des employées est nettement moins marquée pour l'ensemble des femmes (28,8 %). Pour cette catégorie sociale, le différentiel entre les genres est beaucoup moins important que celui de la branche: la part est supérieure de + 20,2 points chez les femmes.

### Répartition des salariés par catégorie sociale et genre (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



## 87,2 % DES SALARIÉS DANS 11 PROFESSIONS

La PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE sert aux employeurs pour codifier la profession de leurs salariés dans les enquêtes statistiques, les déclarations et les formulaires administratifs.

Dans la branche, trois professions regroupent 64,3 % des salariés :

- les secrétaires (28,8 %) ;
- les experts salariés de niveau technicien, techniciens divers (17,9 %) ;
- les cadres des services techniques des assurances (17,6 %).

## Ventilation des principaux effectifs salariés par PCS détaillées<sup>(1)</sup>

Type de métier	PCS-ESE	2016		2021	
		Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
<b>Exercice total du métier</b>	479b - Experts salariés de niveau technicien, techniciens divers	1 079	19,4	<b>995</b>	<b>17,9</b>
<b>Soutien au métier</b>	376e - Cadres des services techniques des assurances	224	4,0	<b>980</b>	<b>17,6</b>
	384a - Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux	477	8,6	<b>249</b>	<b>4,5</b>
	467c - Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances	249	4,5	<b>156</b>	<b>2,8</b>
	474b - Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux	51	0,9	<b>74</b>	<b>1,3</b>
	542a - Secrétaires	1 553	27,9	<b>1 607</b>	<b>28,8</b>
	545c - Employés des services techniques des assurances	375	6,7	<b>249</b>	<b>4,5</b>
<b>Soutien à l'entreprise</b>	373b - Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	37	0,7	<b>87</b>	<b>1,6</b>
	373d - Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	88	1,6	<b>66</b>	<b>1,2</b>
	387d - Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité	20	0,4	<b>228</b>	<b>4,1</b>
	543g - Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	102	1,8	<b>163</b>	<b>2,9</b>

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

(1) : Seules les PCS-ESE regroupant plus de 1 % des salariés en 2021 sont comptabilisées.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



## EMPLOIS EN SOUTIEN DU MÉTIER

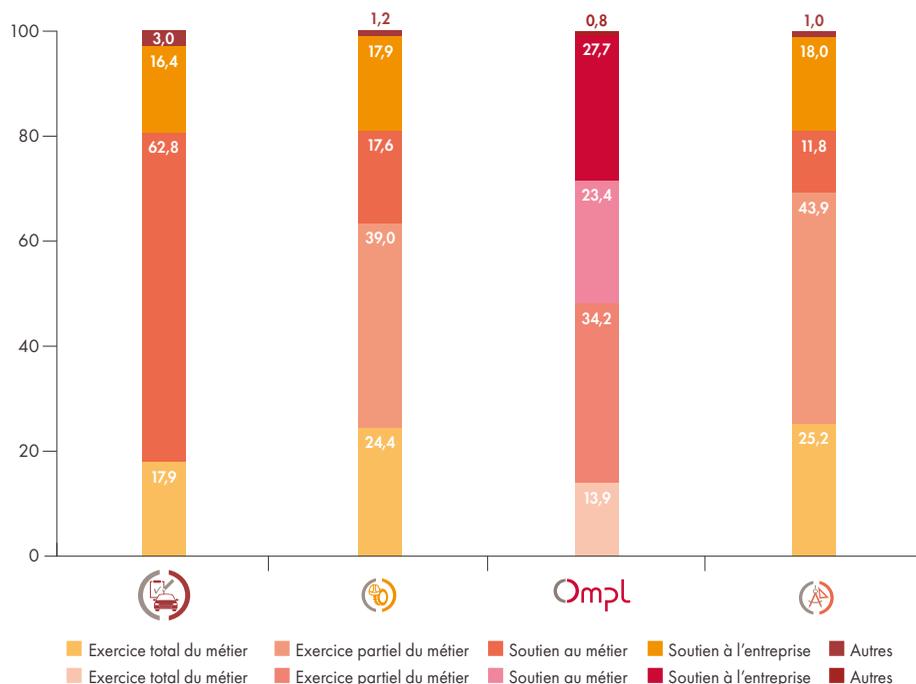
• 62,8 % des salariés de la branche réalisent des tâches en soutien direct de l'activité libérale de l'entreprise. Elles permettent de fluidifier l'exercice du cœur de métier.

Au niveau du secteur, 17,6 % des effectifs, ce type de métier est sous-représenté.

• Le deuxième type de métier le plus fréquent, l'exercice total du métier (17,9 %), regroupe les salariés pouvant accomplir toutes les tâches propres à l'activité libérale ce qui nécessite de détenir le diplôme d'expert en automobiles.

Au niveau du secteur, 24,4 % des effectifs, ce type de métier est plus fréquent.

## Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



## MÉTIERS GENRÉS

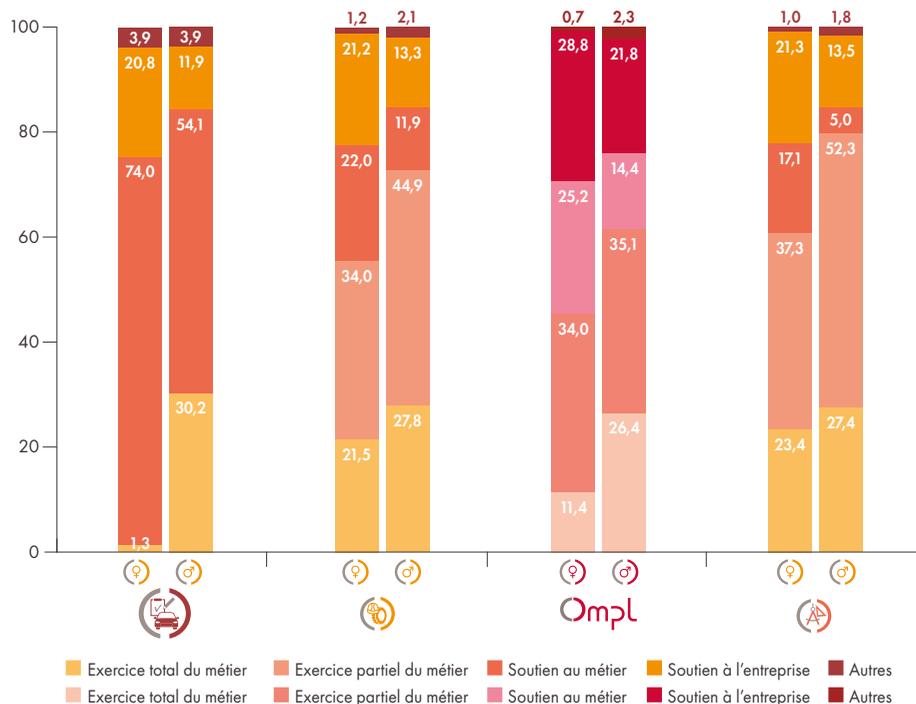
• Au sein de la branche, les emplois centrés sur le soutien au métier sont les plus fréquents (62,8 %) mais une influence du genre est observée. Ce type de métier est exercé par 74 % des femmes contre 54,1 % des hommes, soit un écart de 19,9 points.

L'exercice total du métier rassemble 1,3 % des femmes contre 30,2 % des hommes, soit une différence de 28,9 points.

• Au niveau du secteur, les écarts sont moins marqués :

- 10,1 points pour les emplois en soutien au cœur de métier de l'entreprise, 22 % des femmes et 11,9 % des hommes.
- 6,3 points pour l'exercice total du métier, 21,5 % des femmes contre 27,8 % des hommes.

## Répartition des salariés par type de métier et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



## FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Normandie (48,8 %) mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (33,8 %).

## Répartition des salariés par catégorie sociale et région (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	ND
Auvergne-Rhône-Alpes	30,0	30,2	39,7	ND	0,2
Bourgogne-Franche-Comté	35,2	25,5	38,4	ND	0,9
Bretagne	35,9	21,1	43,0	0	0,0
Centre-Val de Loire	34,5	25,5	39,1	ND	0,9
Corse	33,3	30,3	36,4	0	0,0
DOM regroupés	21,1	27,9	45,6	5,4	0,0
Grand Est	36,0	26,9	37,1	0	0,0
Hauts-de-France	33,0	20,8	46,0	ND	0,2
Île-de-France	42,3	20,1	33,8	3,8	0,0
Normandie	34,2	17,0	48,8	0	0,0
Nouvelle-Aquitaine	27,5	33,8	37,2	1,4	0,0
Occitanie	30,0	32,0	36,4	1,6	0,0
Pays de la Loire	28,2	23,9	46,4	1,6	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,1	26,7	44,4	2,8	0,0
	<b>32,5</b>	<b>25,7</b>	<b>40,3</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>
	<b>41,4</b>	<b>37,5</b>	<b>19,6</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>19,5</b>	<b>33,5</b>	<b>42,0</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DSN, 2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.